Elections Législatives du 4 Mars 1973



André LAIGNEL
30 ans, Marié,
Licencié en Droit,
D.E.S. de Doctorat en Droit,
D.E.S. de Doctorat ès sciences politiques,
Assistant en Faculté de Droit
et Sciences Economiques,
CONSEILLER MUNICIPAL D'ISSOUDUN.

Union de la Gauche Socialiste et Démocrate
PARTI SOCIALISTE - MOUVEMENT RADICAL

POUR L'INDRE : OUI A L'AMBITION.

UN PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT

Un tel plan pourrait prendre appui, d'une part, sur la promotion du triangle de développement Bourges - Châteauroux - Vierzon, dont ISSOUDUN deviendrait la plaque tournante puisque située à une distance équivalente des trois pôles.

D'autre part, dans le cadre de ce plan national, le second point d'ancrage devrait être constitué par la transformation de l'aérodrome de Déols - La Martinerie en Base aérienne européenne de fret. Une telle base, par les implantations qu'elle entraînerait pourrait réanimer L'ENSEMBLE DU DEPARTEMENT et non pas seulement Châteauroux : implantations d'industries tournées vers l'exportation, assurances internationales, commissionnaires en douane, etc.

La force d'attraction d'un grand aéroport est telle qu'elle permettrait d'espérer réanimer au moins les CENTRES CANTONAUX les plus importants et, ainsi, en fixant la population de STOPPER L'EXODE RURAL.

DES VOIES DE COMMUNICATION

Sans une infrastructure routière importante et moderne, l'Indre n'a pas d'avenir. En effet, l'avantage qui est le nôtre d'être assez éloigné de Paris pour pouvoir être une zone d'appui, devient un empêchement grave si les liaisons sont mauvaises.

Trois voies devraient être prioritaires dans le cadre de nos liaisons inter-régionales :

— la Nationale 20 qui devrait être, au moins et faute d'une liaison autoroutière pénétrante, portée à quatre voies sur toute sa longueur ;

— création de la route Suisse-Océan, si souvent évoquée et jamais réalisée, par Poitiers - Le Blanc - Châteauroux - ISSOUDUN - Bourges ;

— amélioration de l'axe Tours - Châteauroux - LA CHATRE - Montluçon, avec une pénétrante en direction de SAINTE-SEVERE.

Mais outre ces voies inter-régionales qui irrigueraient le Département, deux autres nationales sont importantes pour la Circonscription :

— la Nationale 718 : Vierzon - ISSOUDUN - LA CHATRE ;

— la Nationale 727 : Argenton - NEUVY St SEPULCRE - LA CHATRE.

★

Electrice, Electeur,

Faire que les citoyens soient LIBRES et RESPONSABLES dans une société JUSTE, tel est notre but.

Sa réalisation dépend de VOUS.

Le premier tour va être DÉTERMINANT.

C'est à ce moment qu'il vous faut choisir. En mettant en tête de l'opposition le candidat de l'Union de la Gauche Socialiste et Démocrate, vous voterez pour celui qui a le plus de chance de battre la majorité.

Nous comptons sur vous.

André Laignel



COMMUNES RURALES : Elles doivent vivrent !

Seules des communes rurales vivantes, bien équipées, peuvent permettre de **STOPPER L'EXODE RURAL.** C'est un problème essentiel pour notre département, le seul de la Région à perdre de la population.

Mais les atteintes perpétuelles à la démocratie communale, les charges que le Gouvernement leur impose, les empêchent de faire le nécessaire pour répondre à leur vocation : **être des communautés à l'échelle humaine vers lesquelles de plus en plus de citoyens voudraient se tourner.**



Suppléant :
Pierre BRUNAUD
Maire de Badecon-le-Pin.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

La Gauche au pouvoir, c'est...

JEUNESSE, EDUCATION

- Gratuité totale de l'enseignement jusqu'à 16 ans.
- Elaboration d'une loi-cadre sur l'enseignement, création d'un tronc commun, effort important pour la formation des maitres ; élaboration d'une réforme des programmes.
- Création prioritaire de 1 000 crèches dotées de personnel qualifié.
- Effort important au profit de l'école maternelle et création des premières maisons de l'enfance.
- Plan de développement des sports de masse.
- Majorité et droit de vote à 18 ans.

FEMMES

- Réelle égalité des salaires féminins et masculins, abrogation de toutes les discriminations tenant au sexe.
- Remboursement intégral des congés de maternités.
- Ouverture de tous les concours de la fonction publique aux femmes.

SANTE, SECURITE SOCIALE

- Gratuité des soins hospitaliers.
- Réduction du ticket modérateur de l'assurance maladie à 20 %.
- Abrogation des ordonnances de 1967 sur la Sécurité Sociale et nationalisation des principaux trusts pharmaceutiques.

PERSONNES AGEES

- Retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes.
- Revenu des vieux travailleurs, minimum de 9 000 francs par an.
- Pension de vieillesse et d'invalidité calculées sur la base de 75 % du salaire perçu au cours des dix meilleures années de carrière.

LOGEMENT, ENVIRONNEMENT

- Construction de 700 000 logements, dont 3/4 de H.L.M. chaque année.
- Plan d'urgence pour le logement des plus démunis : ménages aux ressources trop faibles, vieillards.
- Création d'un service national et d'une bourse du logement.
- Elaboration d'un Code de l'Environnement.

LE NIVEAU DE VIE DES TRAVAILLEURS DOIT ETRE AMELIORE.
IL FAUT ROMPRE AVEC L'ERE DES BONNES PAROLES

- Aucun salaire inférieur à 1 000 francs par mois. Suppression des abattements de zones et discrimination d'âge ou de sexe.
- Institution de l'échelle mobile garantissant le pouvoir d'achat des salariés, traitements, pensions, retraites et allocations familiales.
- Revalorisation des indemnités de chômage dont l'attribution est élargie : **jeunes** à la recherche d'un emploi, **femmes** reprenant leur activité et dont l'emploi aurait été supprimé pendant le congé légal d'un an après la naissance d'un enfant.

COMMERÇANTS ET ARTISANS :

FISCALITE

- **Allègement de la charge fiscale des petits commerçants et artisans.**
- **Application du même barème d'impôt sur le revenu que pour les salariés.**
- **Réforme de la patente.**
- **Allègement et simplification du régime de la T.V.A. au stade du détail.**

REGIME SOCIAL

L'égalité pour tous du régime social sera obtenue notamment par l'alignement des avantages des régimes d'assurance-vieillesse et de maladie sur le régime général de la Sécurité Sociale.

De plus, les commerçants et artisans bénéficieront de la même pension minimale indexée sur le SMIC que les autres travailleurs.

Un principe de base : « A COTISATIONS EGALES, PRESTATIONS EGALES ».

GRANDES SURFACES

L'essor des grandes surfaces qui se réalise aujourd'hui dans l'anarchie sera infléchi et contrôlé dans le sens de l'intérêt général, notamment dans le cadre des opérations de rénovation avec la participation de tous les intéressés (commerçants, consommateurs et élus des collectivités locales).

Vu : Le Candidat.

IMPRIMERIE DADA - ISSOUDUN - TEL. 21

AGRICULTURE : Des mesures immédiates

A l'égard des travailleurs de l'agriculture, le Gouvernement de la Gauche **réalisera immédiatement,** comme il l'avait fait en 1936 avec l'Office du Blé, des réformes de structures capitales dans deux domaines. **En matière foncière** d'abord, et en **matière d'organisation des marchés.**

Des Offices fonciers ruraux, gérés par les agriculteurs, bénéficiant de fonds publics et d'un droit de préemption seront créés.

Ils pourront céder la terre aux agriculteurs en **location** pour de longues durées et à bas taux ou la leur vendre.

Les marchés de la viande et des fruits et légumes seront régularisés grâce à de véritables Offices, gérés par les agriculteurs eux-mêmes, et assurant une garantie des prix.

En troisième lieu, le Gouvernement de la Gauche prendra les mesures nécessaires pour améliorer le sort des catégories les plus défavorisées : exploitants âgés et salariés agricoles. Un statut du salarié agricole sera élaboré en vue de lui assurer, dans les conditions particulières de son travail, les droits égaux à ceux des autres travailleurs.

Le système de l'indemnité viagère de départ au profit des agriculteurs âgés sera modifié, le montant de l'indemnité réévalué et le champ d'application étendu. Une aide directe et personnelle sera accordée aux agriculteurs de plus de 45 ans qui ne peuvent ni se reconvertir, ni s'adapter, ni bénéficier de l'I.V.D.

BOISCHAUTS, du Sud au Nord...

Le Boischaut Sud se situe à mi-chemin d'une agriculture de montagne et de plaine. Sa configuration exige une politique particulière et adaptée.

- Le Boischaut Sud devrait être classé en ZONE DE RENOVATION RURALE.
- Cette région naturelle, tournée vers l'élevage, devrait avoir des possibilités d'abattage moderne, d'où la création d'un abattoir à LA CHATRE ou, en tout cas, la modernisation de celui d'AIGURANDE.
- Un effort important, se situant dans le cadre de la politique nationale, devrait être fait en ce qui concerne le PORC qui devrait redevenir un **revenu d'appoint important** pour les petits et moyens exploitants. A cet effet, trois mesures devraient être prises : garantie des prix du porc ; instauration d'un quantum ; aide importante à la modernisation des élevages.
- Enfin, les Boischauts seraient tout indiqués pour l'installation d'INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DES PRODUITS ANIMAUX.

Sciences Po / fonds CEVIPOF